

Périgueux, le 12 janvier 2022

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## Labellisation de 5 nouveaux espaces France Services et d'un bus itinérant France Services en Dordogne

Le déploiement des espaces France services se poursuit en Dordogne avec 30 structures labellisées.

Sur la proposition de M. le Préfet de la Dordogne, l'Agence nationale de cohésion du territoire a labellisé début janvier 2022 six nouvelles structures France Services en Dordogne.

Elles sont implantées sur les communes de :

- Monpazier (au sein du bureau de poste).
- Mouleydier (portée par la communauté d'agglomération bergeracoise).
- Villefranche de Lonchat (portée par la communauté de communes Montaigne Montravel et Gurçon).
- Brantôme.
- Terrasson (dans les locaux du pôle des services publics) portée par la communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir.

En outre, la communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir met en service un bus itinérant, labellisé France Services, qui desservira ce territoire.

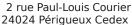
Ces espaces France Services s'ajoutent aux 24 espaces France Services existants :

- 1. Nontron (au sein de la Maison de l'État à la sous-préfecture),
- 2. Lanouaille,
- 3. Thenon-Hautefort,
- 4. Pays de Belvès,
- 5. Mussidan,
- 6. Coulounieix-Chamiers,
- 7. Saint-Cyprien,
- 8. Val-de-Louyre-et-Caudeau,
- 9. Mareuil-en-Périgord,
- 10. Château L'Evêque,
- 11. Sorges et Ligueux en Périgord,
- 12. Montignac-Lascaux,
- 13. La Force,
- 14. Lalinde,
- 15. St Martial de Nabirat,
- 16. Eymet,

Bureau de la communication interministérielle Tél : 05 53 02 24 07 - 05 53 02 24 38

Port : 06 22 64 43 84

Courriel: pref-communication@dordogne.gouv.fr









- 17. Bergerac,
- 18. Vergt,
- 19. Boulazac Isle Manoire,
- 20. Ribérac,
- 21. Saint Aulaye Puymangou,
- 22. Saint Pardoux la Rivière,
- 23. Le Bugue,
- 24. Sarlat (au sein de la Maison de l'État à la sous-préfecture).

Ainsi, à ce jour, **30 espaces France Services** ont été labellisées. Un maillage de 33 EFS est prévu pour la Dordogne en 2022.

Pour mémoire, la mise en place du réseau France Services a été annoncée par le Président de la République en avril 2019, à l'issue du Grand débat national. Piloté par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), ce dispositif a pour objectifs :

- Le retour du service public au cœur des territoires. Chaque citoyen doit, à terme, pouvoir accéder à une structure France Services en moins de 30 minutes.
- Un service public moderne, qui apporte une réponse à visage humain aux besoins des citoyens (par la présence physique d'au moins deux agents d'accueil formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches), tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées des usages de l'Internet.
- Un niveau de qualité garanti, quels que soient le lieu d'implantation et le responsable local France Services (une collectivité, un acteur public ou privé).
- Un lieu de vie agréable et convivial, qui change de l'image habituelle des guichets de services publics et qui donne accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de services de « coworking ».

Les services proposés dans les espaces France Services couvrent ceux de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, la Caisse d'allocation familiale, la Caisse d'assurance maladie, la CARSAT (assurance retraite), la mutualité sociale agricole, les ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Direction générale des finances publiques. Ils organisent des permanences dans les France Services.

Bureau de la communication interministérielle Tél : 05 53 02 24 07 - 05 53 02 24 38

Port : 06 22 64 43 84

Courriel: pref-communication@dordogne.gouv.fr

